

**PPRT FOS OUEST  
RÉUNION PUBLIQUE À FOS SUR MER – 8 NOVEMBRE 2021**

---

**Compte rendu de la séance de questions / réponses**

La réunion se déroule le lundi 8 novembre à 18h00 à la salle du Conseil municipal à Fos-sur-Mer. Elle est placée sous l'autorité de Monsieur Régis PASSERIEUX, Sous-préfet d'Istres, en présence de Monsieur Jean HETSCH, Maire de Fos-sur-Mer et animée par Damien CHOMETTON, Agence Agora Communication.

**INTERVENANTS EN TRIBUNE :**

- **Monsieur Régis PASSERIEUX** – Sous-préfet d'Istres
- **Monsieur Charles VERGOBBI** – DDTM 13
- **Monsieur Clément GASTAUD** – DDTM 13
- **Madame Patricia COUDERC** – DDTM 13
- **Monsieur Patrick COUTURIER** – DREAL PACA
- **Monsieur Fabien RENASSIA** – DREAL PACA

**Présence en salle :** 18 participants

**Durée de la réunion :** 1h07min

**Nombre de questions :** 2

**Méthodologie :** le contenu de la présentation (36 écrans) du PPRT de Fos Ouest figure en pièce jointe de ce document. Sont consignées les seules questions ou observations des participants ainsi que les réponses apportées à ces dernières.

**Monsieur Jean FAYOLLE – Conseiller municipal**

- Est-ce que les conclusions du PPRT de Fos Ouest vont générer des modifications au PPRT Fos Est ?

**Réponse de Clément GASTAUD – DDTM 13**

- Les PPRT de Fos Ouest et Est n'ont pas de superpositions, en revanche le PPRT Ouest a une superposition avec le PPRT d'Arcelor. Néanmoins les principes réglementaires et d'élaboration sont les mêmes, ces documents seront à 95% identiques.
- Pour information on ne viendra pas intégrer dans le PPRT en cours de Fos ouest, les règles du précédent. Pour celui d'Arcelor, en revanche, il s'agit de servitudes d'utilité publique annexées aux documents d'urbanisme. Lorsque un projet est concerné par deux PPRT on applique la règle la plus défavorable de l'ensemble des servitudes d'utilité publique.

### Complément de réponse de Fabien RÉNASSIA

- La cartographie qui sera annexée au compte rendu de la réunion POA du 3/11 fera apparaître la superposition des PPRT. Il y a une toute petite zone bleue sur laquelle les aléas (zone B) de Fos ouest et Arcelor se superposent.

### Monsieur Philippe TROUSSIER – Adjoint au Maire

- Est-ce qu'il y a une superposition entre les PPRT de Fos est et Arcelor ?

### Réponse de Fabien RÉNASSIA

- Oui il y a une superposition que je pourrai vous montrer en fin de réunion et qui sera également annexée au compte rendu de la réunion POA du 3/11

-----

Monsieur le Sous-préfet d'Istres remercie et salue les intervenants ainsi que les personnes présentes dans la salle pour leur participation active à cette réunion et donne rendez-vous aux participants lors de l'enquête publique.

